



## Devenir une ville en transition(s) ?

« **Le temps est compté** » ! C'est le cri d'alerte lancé par 15 000 scientifiques du monde entier en novembre 2017 pour sensibiliser l'opinion publique et les responsables politiques sur l'état de la planète et l'avancée dramatique de la destruction de la nature par l'Homme.

La Terre en est même à la « **sixième extinction de masse** » selon le dernier rapport d'experts de 50 pays publié le lundi 6 mai 2019. Un million d'espèces animales et végétales, soit une espèce sur huit, risquent de disparaître à brève échéance. Un chiffre choc, propre à frapper les esprits, les consciences et peut-être les cœurs.

Nous sommes responsables d'un dérèglement climatique mettant les espèces vivantes en danger, y compris l'espèce humaine. Et nous atteignons les limites des ressources de la planète. Les politiques nationales et internationales ne sont pas à la hauteur de ces enjeux. Elles iraient même plutôt à leur rencontre.

**Mais de plus en plus d'initiatives locales tentent de pallier cette carence. C'est le cas des « villes en transition ».**

**17 novembre 2018, conférence-débat de RPA**

**avec deux intervenants : Jean-Luc Pasquinet et Damien Carême.**

Pour **Jean-Luc Pasquinet**, auteur de « *Relocaliser, pour une société démocratique et anti-productiviste* », **une croissance infinie est impossible sur une terre à l'espace fini**. Nous sommes aujourd'hui face à ces limites : fin des énergies fossiles, dérèglement climatique, destruction de la biodiversité, raréfaction des ressources alimentaires et des matières premières.



**Damien Carême** est le maire de Grande-Synthe depuis 2001. Il nous a présenté les solutions mises en œuvre dans sa ville engagée dans la transition depuis 2010., Banlieue industrielle de Dunkerque, Grande-Synthe, 24 000 habitants, fait face à de multiples difficultés : crise migratoire, chômage (28 %), pollution industrielle, espérance de vie diminuée de 5 ans.

Damien Carême s'interroge : **comment fera-t-on demain devant un blocus pétrolier et la raréfaction des ressources ?** Avec son équipe, il s'est intéressé à l'indice de développement humain (IDH) plutôt qu'au PIB. La ville accompagne les habitants dans les gestes quotidiens, développe une économie de partage et de lien social, recherche la mixité de la population, recrée du collectif. Une université populaire forme, explique, émancipe les populations.

**Les enjeux écologiques et sociaux sont complémentaires et non contradictoires.** Redonner de l'autonomie aux habitants, les accompagner vers des économies d'énergie, instaurer la gratuité des transports, aller vers le bio à partir d'une production locale, c'est redonner du pouvoir d'achat et favoriser l'avènement d'un monde durable.

A Saint-Fargeau-Ponthierry, cet objectif de transition écologique et solidaire n'est plus à l'ordre du jour. Elaborés en 2011, les projets de l'Agenda 21 allaient dans ce sens. Ils ont été jetés aux oubliettes par la municipalité élue en 2014.

**Le défi est de proposer aux Féréopontains un avenir respectueux de l'environnement et adapté à notre commune :** ville à dimension humaine, espaces verts préservés, économies d'énergie encouragées, filière d'alimentation bio locale à créer...

Toutes ces démarches doivent associer les citoyens. Nous sommes plus inventifs et efficaces à plusieurs.

**A nous, au niveau local, de savoir préparer ensemble la transition écologique, sociale, économique et démocratique.**

### DERNIERE MINUTE !

Un tract, émanant de soutiens et de conjoints d'élus de la majorité municipale, a été distribué très récemment dans une partie des boîtes aux lettres de la commune. Nombreux Féréopontains qui en ont pris connaissance ont été heurtés par les propos tenus dans ce document qui apparaît clairement téléguidé par le maire et ses colistiers. Le caractère diffamatoire à l'encontre de l'ancienne majorité municipale, comme à l'égard des actuels élus de l'opposition, ne peut rester sans réponse. Pour éviter de revenir dans l'ambiance qui entouré la campagne municipale de 2014, **les élus de l'opposition du groupe Transition ont d'ores et déjà saisi les tribunaux.**

**Pour nous contacter**

Association « **Rassembler Pour l'Avenir** »,  
46 avenue du Parc, 77310 St-Fargeau-Ponthierry  
Site internet : <http://rassembler-avenir-stfp.fr/>  
Courriel : [rassembler.avenir.stfp@gmail.com](mailto:rassembler.avenir.stfp@gmail.com)  
Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/rassembleravenirstfp>  
Twitter : [@AssoRpa](https://twitter.com/AssoRpa)



*Imprimé par nos soins*



## RPA Infos !

Le journal de l'association « **Rassembler Pour l'Avenir** »

Juin 2019

### Quel avenir pour notre commune ?

**Cà y est. Nous sommes clairement entrés dans la dernière année de la mandature 2014-2020.**

Cela fait plus de cinq ans que les Féréopontains ont fait le choix de confier les clés de la commune à une nouvelle équipe, attirés par des promesses d'une « **meilleure gestion** » enrobées d'un certain nombre de désinformations. Dans moins d'un an, il faudra faire un choix. Donner quitus à l'équipe en place et ainsi l'autoriser à dégrader un peu plus notre commune, ou regarder vers un autre avenir, plus prometteur.

Deux ans après le premier bilan que nous avons fait, avec les Féréopontains, de la gestion municipale, nous posons notre regard cette année sur le dernier budget de la mandature et sur ses orientations...

Nous nous arrêtons également sur le cas spécifique du collège, où les effectifs explosent sans que des solutions valables soient apportées.

Enfin nous revenons sur le débat engagé à l'automne dernier autour de la transition. Avec un questionnaire nécessaire à avoir au niveau communal, alors qu'autour de nous la biodiversité disparaît : quelle ville voulons-nous ?

Il faut réfléchir, à l'échelle de la ville, à une transition sociale, économique, écologique et démocratique.

**Il en va de l'avenir de la planète et de chacun d'entre nous.**



### Un dernier budget électoraliste en trompe l'oeil

Le lundi 25 mars 2019 s'est tenu le conseil municipal consacré au budget 2019. Ce dernier budget présenté par l'actuelle majorité cache de bien tristes réalités et oublie complètement de préparer l'avenir de la commune et des Féréopontains.

#### Electoraliste

- Parce qu'il n'est fait que de promesses. Depuis trois ans, les taux de réalisation des investissements ne font même pas un tiers de ce qui est annoncé.
- Parce qu'il n'y a que du saupoudrage pour satisfaire des attentes privées plutôt que de privilégier les investissements majeurs, nécessaires pour accompagner la frénésie immobilière que subit la commune.
- Parce qu'il cherche à s'attribuer des excédents qui ne sont que le résultat de la somme des excédents récupérés de l'ancienne mandature (Plus de 3 millions d'euros)

#### Il est temps de rendre l'argent

- Aux contribuables ponctionnés sur la commune deux fois de suite, en 2014 et 2015, pour alimenter un excédent alors que tant de besoins existent.
- Aux commerçants du marché qui continuent à payer la redevance supplémentaire pour financer des animations supprimées depuis longtemps.
- Aux usagers de l'assainissement : lors du transfert de la compétence à la CAMVS, la municipalité a gardé les excédents qui auraient dû permettre une baisse pour chacun dès 2016.
- Aux usagers de l'électricité : la taxe communale (rapportant environ 280 000 euros) était faite pour poursuivre l'enfouissement des lignes électriques. En cinq ans, pas une seule ligne électrique n'a été enfouie. Pire : à certains endroits de la commune, la fibre optique est en aérien là où les fourreaux avaient été financés et installés par anticipation. Quel gâchis !

## Toujours plus d'impôts

Quels que soient ses mandats, le maire n'a cessé de ponctionner toujours plus les Féréopontains

En tant qu'élue communal, par deux fois.

Jusqu'en 2014, et pendant 12 ans, les taux d'imposition communaux n'avaient pas bougé. A peine installé en 2014, le maire fait voter la baisse de l'abattement fiscal qui passe de 20% à 15%, ponctionnant surtout les familles. Puis une 2<sup>ème</sup> fois en 2016, avec le passage à l'agglomération melunaise où l'ajustement des taux s'est fait à la hausse au détriment du niveau de vie de chacun.

**A l'agglomération melunaise** : à peine arrivé en 2016, le maire et son équipe votent une augmentation d'impôts, soit plus de deux millions d'euros issus de la poche des contribuables Féréopontains notamment.

**Sans oublier que, dès son arrivée au département de Seine-et-Marne**, le maire-conseiller départemental décide et vote une augmentation des taux de fiscalité pour les Seine-et-Marnais, dont les contribuables Féréopontains.

**BILAN : 4 augmentations d'impôts en 3 ans. Un record !**



### Le budget 2019, c'est :

**L'accroissement des déficits :**

Exemple au Centre de santé : Entre le budget 2013 et le budget 2019, doublement de la subvention d'équilibre qui traduit le doublement de son déficit !

**L'accroissement de la dette :**

Elle passe de 17 millions en 2013 à 22,6 millions en 2019, avec un emprunt supplémentaire de 3,5 millions lorsqu'il n'est prévu qu'un remboursement de 1,7 million.

**L'accroissement de la dette par habitant :**

Elle passe de 1 300 euros à 1 533 euros alors que la population augmente. Soit 50% de plus que la moyenne nationale de la strate qui est d'à peine 1 000 euros.

### Des bombes à retardement

**Les châteaux d'eau** en perdition : la commune avait gagné le procès engagé à la suite de malversations. Depuis rien n'a été fait

**Les routes** : une dépense de 5,5 millions d'euros a été signée dès 2018 pour cinq ans. Mais aucune expression dans les budgets, pas plus dans celui de 2018 que dans celui de 2019. En cinq ans de ce mandat, aucune route refaite ni entretenue.

**Les friches des bords de Seine** : le projet d'aménagement qui devait être proposé pour juin 2014 a été bloqué. Un attentisme qui coûte environ 200 000 euros chaque année.

**L'actuelle mairie** : payée environ 1,2 million d'euros. Il faut prévoir un million d'euros de frais pour pouvoir utiliser le dernier bâtiment.

**Le patrimoine foncier** du cœur de ville bradé au promoteur BDM. C'est 4,5 millions de rentrée financière en moins.

**Les pertes de recettes sur les ZAC**, engendrées par la dissolution un an trop tôt de la Communauté de communes Seine-Ecole.

**Les cadeaux faits à BDM** sur la Mare aux Loups

**Au total, ce sont plus de 10 millions d'euros de perdus sur ce mandat.**

### Rien pour les enjeux d'avenir

**A l'image des budgets précédents, aucune vision d'avenir n'est tracée.**

**Quatre exemples :**

**La santé** : à nos portes, Moissy-Cramayel a réussi à installer une permanence de soins la nuit et le weekend. Chez nous, ce sont plus de 600 000 euros qui ont été dépensés pour la maison libérale sans aucun service supplémentaire !

**L'enfance** : avec le retour à la semaine à quatre jours, les « plans mercredi » devaient se substituer aux NAP, avec des financements de l'Etat à l'appui. Rien n'apparaît sur ce budget pour nos enfants.

**L'Open Data** : depuis octobre 2018, il y a obligation de la mettre en place. Rien sur ce budget. Comme si la transparence des données et des informations faisait peur.

**La transition écologique** : sujet majeur et d'actualité, avec l'obligation de réduire les gaz à effet de serre de 20% d'ici 2020. Toujours rien dans ce budget.

## Quand la municipalité maltraite ses collégiens

En six ans, la frénésie immobilière aura fait de nombreux dégâts. Parmi les conséquences désastreuses, la dégradation des conditions de scolarité des collégiens figure en bonne place.

La multiplicité des programmes immobiliers, réalisés ou en voie de programmation, aura fait exploser les effectifs du collège François Villon.

Entre les rentrées 2009 et 2017, le collège est passé de 707 à 769 élèves, soit 62 élèves en huit ans.

**Dès la rentrée 2018, 879 élèves étaient inscrits, soit 110 de plus que l'année précédente. Du jamais vu en une seule année.**

Et ce n'est pas terminé. Les prévisions de l'inspection académique font état de 913 élèves en septembre 2019.

**Et à l'horizon de septembre 2020, ce sont 1 100 collégiens qui feront leur rentrée à François Villon.**

Le millier d'élèves scolarisés sur François Villon restera la norme encore pour quelque temps.

Certes, le conseil départemental, sous la pression des enseignants et des parents d'élèves, s'est engagé à construire un nouveau collège « sur le secteur ». Il pourrait ouvrir « pour la rentrée 2023 », selon les élus départementaux, dont le maire de Saint-Fargeau-Ponthierry. Ce serait « un collège 800 », qui permettrait de faire redescendre François Villon « autour de 850 élèves », toujours selon nos conseillers départementaux.

Pourtant, l'ancien président du conseil départemental de Seine-et-Marne s'était engagé à ne plus construire de collège de plus de 600 élèves. Mais c'était avant sa disparition. Son choix, raisonné et raisonnable, a été vite oublié, même par les membres de sa famille politique, dont Jérôme Guyard, qui a rapidement renié les engagements de son ancien président. Une preuve de l'inconséquence des choix politiques du maire-conseiller départemental en matière d'urbanisme.

Le nouveau collège ne sera pas construit sur notre commune, mais vraisemblablement à Dammarie-les-Lys. Les Féréopontains et les Pringiaciens, qui avaient élu domicile sur nos communes, attirés notamment par la présence d'un collège, seront donc ravis de devoir scolariser leurs enfants sur une autre commune. Avec toutes les contraintes de transport qui sont loin d'être résolues. Pourquoi le maire-conseiller départemental accepte-t-il que le nouveau collège de Saint-Fargeau-Ponthierry et Pringy s'implante à Dammarie-les-Lys ?



**En attendant ce sont des rustines qui ont été mises en place sur François Villon.** Des bâtiments modulaires provisoires ont été installés. D'autres suivront. Mais ils ne résolvent en rien la problématique de la vie scolaire.

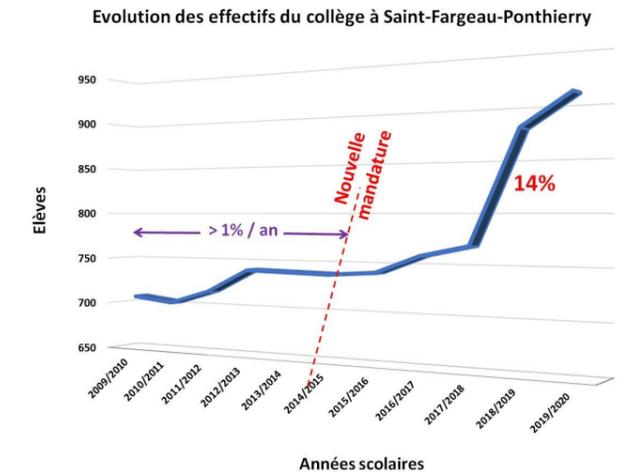
Cantine, salles de permanences, circulation des élèves, équipements informatiques, CDI...

Autant d'éléments qui, quand ils sont bien pensés, constituent un cadre accueillant pour les collégiens et contribuent à une scolarité apaisée et fructueuse.

**Le fonctionnement à plus de 1 000 élèves pour plusieurs années** n'augure rien de bien pour l'épanouissement scolaire des collégiens de nos communes. Mais est-ce vraiment le premier intérêt de la municipalité ?

Non. Il n'y a qu'à regarder comment ont été gérées ces rustines. La concertation avec les principaux intéressés ne s'est faite qu'à minima... quand tout était acté. Et pourquoi les acteurs de la communauté éducative n'ont-ils pas été consultés avant toute décision ?

**Signe de l'improvisation constante de l'équipe en place... une marque de fabrique qui perdure depuis cinq ans.**



### Des écoles qui débordent !

« Quels sont les effectifs prévus dans les écoles de la ville pour la prochaine rentrée ? » A cette question posée par le public à la fin d'un conseil municipal, le maire n'a fait qu'une réponse hâtive : « Aucun problème ! »

Pourtant, sur Ponthierry-centre, deux ouvertures conditionnelles, l'une sur Camus, l'autre sur Moulin Clair, et une ouverture définitive sur Camus sont programmées pour la rentrée 2019.

Les familles, qui doivent emménager dans les 232 logements du quartier de la gare de Ponthierry, attendent légitimement de pouvoir scolariser leurs enfants, en 2019 et 2020, dans une école publique de proximité. Ce sera à nouveau le cas à l'horizon 2021 et 2022 pour les familles des 220 logements programmés sur l'avenue de Fontainebleau.